



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



Centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse

Coups de poings et de pieds

Ce jour, le détenu C, de la Maison d'Arrêt n'a rien trouvé de mieux que de changer l'étiquette de son nom sur la porte de la cellule. À plusieurs reprises, notre collègue lui a demandé d'arrêter, mais celui-ci a décidé de continuer. Suite à cela le surveillant l'informe qu'il va faire l'objet d'un CRI.

Celui-ci rigole et menace, « si tu me mets un CRI, tu vas voir ce qui va t'arriver »

Le collègue décide d'informe le premier surveillant qui va le recevoir pour lui notifier le compte-rendu d'incident. A l'issue de l'audience, le détenu voit rouge et met sa menace à exécution en se jetant sur notre collègue pour lui asséner plusieurs coups-de-poings et de coups de pieds. Il faudra l'intervention des agents présents pour mettre fin à cette violence inouïe.

Le SPS Félicite les agents présents sur place pour leurs professionnalismes leurs courage.

Le SPS Souhaite un prompt rétablissement à notre collègue et reste à sa disposition pour les démarches qu'il souhaitera entamer pour obtenir réparation.

Le SPS demande le transfert immédiat de ce détenu !

Le 18 Novembre 2022

Le Bureau Local SPS